

Revendications individuelles et collectives CSE Novembre 2021

Nous souhaiterions avoir un point à date sur la claim avec Bodycott.

Réponse Direction : Bodycote Vilaz (dpt 74) est un sous-traitant qualifié pour le traitement thermique de certains de nos composants (ressorts de nos embouts, brasage de nos araignées...). Nous l'utilisons de façon ponctuelle en fonction du niveau d'activités ou des aléas de nos programmes de fabrication, en particulier le four TAV (installé dans l'atelier grille). Ainsi lors de la panne du système de vide de notre installation, nous avons organisé des traitements thermiques pour des ressorts d'embout chez ce fournisseur. Une opération non conforme chez le fournisseur a entraîné un écart produit (coloration) sur une charge de ressorts, rendant impossible leur utilisation en l'état et mettant à risque notre programme de fabrication d'embouts. Aussi il a été décidé de porter une réclamation à ce fournisseur pour la perte du lot de ressort traité par l'intermédiaire de notre service achat Fuel. Après avoir partagé avec le fournisseur, nous avons obtenu :

- un avoir pour la commande de la charge rebutée,
- un dédommagement selon le contrat 2,5 x valeur de la commande,
- un programme de qualification à venir avec eux.

L'embauche d'un GE supplémentaire a-t-elle été réalisée comme demandé depuis plusieurs mois (cf. PV d'Avril 2021), si non, pourquoi ?

Réponse Direction : Un poste est ouvert au travers d'un contrat de professionnalisation comme nous l'avons fait pour l'embauche d'un précédent GE. Deux entretiens ont eu lieu avec le management. Le résultat est :

1. Refus du candidat du poste proposé,
2. Profil en cours d'étude suite à l'entretien RH/ Management.

Le planning souhaité est une arrivée en décembre 2021.

Suite à la diffusion de la SMI DT 030, nous voulons savoir les effectifs détaillés dans chaque bulle sous la bulle :

Maintenance AP2/C1,

Réponse Direction: 1 responsable, une équipe de 6 opérationnels sur SPAC (1 responsable et 5 techniciens), 12 6*8 dont 2 en recrutement, 12 opérationnels sur AP2/C1. Pour la case MTH, cette « bulle » prévoit le besoin en renfort 'méthode de proximité' dont peut avoir besoin le responsable opérationnel afin de gagner en agilité en cas d'urgence. Comme ce besoin n'est pas forcément à volume constant au cours du temps, cette bulle peut être occupée (ou pas) selon le contexte, la compétence et la durée par différentes personnes. Hors urgence et besoin de renfort, les méthodes sont pilotées par l'équipe de R. THOMAS (1 responsable et 3.5 techniciens méthodes) pour assurer les sujets de fonds CEP, préventifs, PdR. Sur les petites unités, côté mécanique et F2L, les méthodes sont pilotées par le responsable opérationnel, les sujets transverses étant moins nombreux.

Maintenance composants,

1 responsable, 5.5 opérationnels (un etp partagé avec l'équipe règlementaire) et 1 méthode

Maintenance Laminés.

1 responsable, 5 opérationnels et 1 méthode

Pourrions-nous avoir une réponse aux propositions de M. Doyette envoyées par mail du 19/10/2021 et relancé le 27/10/2021 concernant le matériel stocké dans le local PST ex-Ligne 1 à 6 m40 ?

Réponse Direction : Un point est prévu cette semaine entre la Production et la Maintenance pour faire un premier état des lieux. L'objectif est que la maintenance et la production désignent quelqu'un pour étiqueter ce qu'il faut garder ou jeter. En première approche, de nombreuses pièces peuvent partir sous FOR210 vers GEODE 6m40. Une fois rangé, le local et sa clef seront confiés à la maintenance et à TENEX (échafaudages).

La direction a-t-elle pensée à une revalorisation du stock de plexiglas inutilisé ?

Réponse Direction: Le plexi démonté de la cantine en particulier n'est pas en état d'être réutilisé (opacité suite à nettoyages fréquents en particulier). Pas d'autres stocks connus à ce jour.

Une action a-t-elle été menée concernant le savon mis à disposition dans les douches qui semble ragoutant avec un aspect d'urine (cf. mail de A. Pausin du 26/10/2021) ?

Réponse Direction: Pour le savon des douches, Laurent RIVIERE nous avait interpellé dernièrement sur des plaintes « que le savon piquait les yeux ». Ce savon a été mis en place en mars 2021 et après vérification, pas de changement de référence depuis. Il faut souligner qu'il n'y a jamais eu de plainte depuis le mois de mars sur ce savon. Pour ce qui concerne son aspect, nous n'avons pas eu de remarques.

Un nettoyage des douches serait-il possible au niveau des douches du vestiaire Sud SPAC (traces noires et présence de calcaire) ?

Réponse Direction: Pour les douches SPAC, des opérations de nettoyage poussées ont été réalisées par l'agent GSF : utilisation d'un produit agressif, pistolet de nettoyage en pression. Le carrelage des douches a un meilleur aspect qu'au début mais insuffisant. GSF a commandé un KARCHER (en cours) et va essayer de retrouver l'aspect initial du carrelage. Mais ces traces sont fortement incrustées.

Nos élu(e)s sont là pour vous représenter et défendre vos intérêts !

La section Syndicale **CFDT Framatome Romans**, vous accompagne, vous informe

Venez nous rejoindre, et participer à l'avenir de votre entreprise !!

L'information en direct sur Internet : www.cfdtbfbc.com

CFDTez VOUS !!